

Le verre, un matériau réutilisable et **recyclable** à l'infini

Le verre est recyclable à 100 % et indéfiniment

Le verre peut être refondu à l'infini pour fabriquer de nouvelles bouteilles, sans aucune perte de qualité ou de transparence. Ce système s'appelle le recyclage en « boucle fermée » ou de « bouteille à bouteille ».

Un nouveau contenant en verre peut ainsi inclure jusqu'à 90 % de verre recyclé ! La seule limite à la quantité de verre pouvant être recyclée est sa qualité. En effet, du verre de mauvaise qualité ne peut pas servir à la production de bouteilles par exemple.

Quelques chiffres clés sur le recyclage en Europe

En 2008, selon des données compilées par la FEVE :

- 25,5 milliards de bouteilles, pots et bocaux en verre auraient été déposés dans des bennes de collecte du verre pour être directement recyclés.
- Le taux de recyclage est de 65 % dans les 27 pays de l'UE
- Près de 11,5 millions de tonnes d'emballages en verre sont collectées dans toute l'Europe (y compris la Norvège, la Suisse et la Turquie).
- Chaque tonne de verre recyclé évite l'extraction de 1,2 tonne de matières premières soit en 2008, une économie de 13,8 millions de tonnes de matières premières réalisée grâce à la collaboration des citoyens européens !
- En termes d'économies de CO₂, cela équivaut à retirer près de 4 millions de voitures de la circulation !
- L'Analyse du Cycle de Vie de la FEVE (www.feve.org) montre qu'en remplaçant 1,2 kg de matières premières par 1 kg de déchets de verre, on économise 0,67 kg de CO₂.

Le verre, une des meilleures initiatives pour le respect de l'environnement

La mise en place des systèmes publics de collecte du verre usager est l'une des plus belles initiatives en matière de respect de l'environnement mises en place par les gouvernements de l'UE au cours des 35 dernières années. Le système repose sur une coopération solide et stable entre les consommateurs, les services publics et l'industrie du verre d'emballage.



Le recyclage en pratique

La plupart des bouteilles, pots ou bocaux en verre qui arrivent en « fin de vie » en Europe continuent de fournir le « matériau de base » d'une nouvelle génération de bouteilles, pots et bocaux. Ce système réduit le traitement des déchets, économise les matières premières vierges et l'énergie et réduit les émissions de CO₂.

Le recyclage du verre participe pleinement aux objectifs de développement durable de l'Union Européenne. Lorsqu'on leur pose la question, 86 % des citoyens européens répondent qu'ils recyclent leurs bouteilles en verre, l'Allemagne et l'Autriche étant les champions en la matière. L'industrie du verre s'efforce de sensibiliser le public sur les avantages du système en boucle fermée, qui fait du verre un matériau d'emballage réellement durable. Pour augmenter encore le taux de recyclage du verre en Europe, des partenariats entre les décideurs politiques et l'industrie du verre sont nécessaires.

Le recyclage du verre et l'économie verte

Le recyclage est bénéfique pour l'économie et l'environnement

D'un point de vue écologique, le recyclage du verre réduit le CO₂, économise les matières premières et l'énergie. Pour la production du verre, les matières premières vierges peuvent être remplacées par du verre recyclé (ou calcin). Ainsi, on parvient à une réduction notable de CO₂ pour différentes raisons :

- Il faut moins d'énergie pour faire fondre du verre recyclé que pour faire fondre des matières premières et les transformer en verre.
- L'énergie et les émissions de CO₂ issues de l'extraction et du transport de matières premières sont économisées (1 kg de calcin utilisé remplace 1,2 kg de matières premières vierges).
- Recycler le verre réduit aussi la pollution associée de l'air de 20 % et la pollution de l'eau de 50 %.
- Le coût carbone du transport du calcin est, en moyenne, moins élevé que celui du transport des matières premières.

Recyclage et collectivités locales

D'un point de vue économique, le recyclage, la réutilisation et la réduction des déchets présentent des opportunités de développement pour les collectivités locales. Les services de collecte du verre et les centres de recyclage créent et maintiennent 10 fois plus d'emplois que la mise en décharge ou l'incinération. Fabriquer du verre à partir de verre recyclé est également moins cher, des économies dont peut bénéficier le consommateur.

La communication de l'ensemble des acteurs autour de l'intérêt du recyclage est clé pour mobiliser les consommateurs autour de cet enjeu majeur de société.

En 2008, 7 millions de tonnes de verre ont été mises sur le marché mais n'ont pas été recyclées. Il est de la plus haute importance d'améliorer les circuits de recyclage et de financer des systèmes adaptés dans l'Union européenne. Enfin, dans le cas où le verre n'est pas recyclé mais mis en décharge, il n'est pas dangereux pour l'environnement puisqu'il est inerte et ne peut contaminer les sols.

Comment recycler, réutiliser le verre et réduire les déchets

Qu'est ce que le recyclage ?

Le verre se compose de trois matières premières (le sable, le carbonate de sodium et le calcaire) qui sont fondues ensemble à très haute température, puis moulées en bouteilles, pots et bocaux en verre. Lorsque le verre recyclé est collecté, il est broyé en petits morceaux, appelés calcin. Le calcin est nettoyé de tous déchets autres que du verre, rebroyé, mélangé à une petite quantité de diverses matières premières, chauffé et moulé en nouveaux modèles de bouteilles, pots et bocaux.

Que peut-on recycler ?

Même si le verre peut être recyclé indéfiniment, tous les types de verre ne sont pas recyclables :

- Peuvent être recyclés : tous les pots, bocaux et bouteilles en verre transparent, vert et ambre
- Ne peuvent pas être recyclés : le cristal ou le verre trempé, y compris les bols, les plats et le verre résistant au four. En effet, la température de fusion du verre trempé est plus élevée que celle des bouteilles, pots et bocaux.

Que se passe-t-il si on mélange différents types de verre ?

Si le verre trempé est mélangé à d'autre type de verre, le matériau produit sera trop fragile pour être utilisé. Il en va de même pour d'autres types de verre non recyclables : les ampoules, les fenêtres. . .

Que devient le verre recyclé ?

Le recyclage en boucle fermée et les bouteilles consignées à usages multiples apportent tous les deux des avantages significatifs. Contrairement à une bouteille à usage unique, une bouteille consignée à usages multiples peut être utilisée plus de 40 fois.

Le recyclage de bouteille à bouteille est le meilleur usage du verre recyclé, mais lorsque ce n'est pas possible, le verre recyclé est couramment employé pour fabriquer des briques, des revêtements de routes, des fibres de verre, des comptoirs et des planchers, du sable et des abrasifs, des perles de céramique et de verre.

Le verre n'a rien à cacher : analyse complète du cycle de vie de bouteille à bouteille

Les producteurs européens ont mis en place une analyse de l'impact environnemental d'une production de bouteilles de verre. Ce projet, dénommé « l'Analyse du Cycle de Vie de la production du verre d'emballage » est une initiative commune d'envergure lancée par les Etats-Unis et l'UE. Ses résultats seront partagés avec l'ensemble des parties prenantes tels que les pouvoirs publics, les associations de consommateurs, les organisations de défense de l'environnement et le grand-public.

L'industrie souhaite exploiter ces données pour mieux comprendre comment réduire leur impact sur l'environnement et participer activement au débat international sur le développement durable.

Quelques chiffres clés :

- 90 % des Européens savent que le verre peut être recyclé à l'infini sans perte de qualité ou de performance.
- 82 % des consommateurs déclarent qu'ils sont des recycleurs actifs et convaincus¹.
- L'Allemagne et l'Autriche sont en tête avec les meilleures performances : plus de 90 % des ménages rapportent leurs bouteilles, pots et bocaux aux bennes de collecte du verre. Ils savent que le verre ne pollue pas l'océan¹ !
- Le taux moyen de recyclage du verre pour les 27 pays de l'UE est de 65 % (pays en tête : Belgique, Suisse, Suède, Finlande et Norvège avec un taux de recyclage supérieur à 90 %)¹.
- Un contenant en verre peut passer d'une benne de recyclage à une étagère de magasin en l'espace de 30 jours seulement¹.
- L'énergie économisée par le recyclage d'une seule bouteille permet d'alimenter une ampoule basse consommation pendant 24 heures ; un ordinateur pendant 25 minutes ; et une télévision couleur pendant 20 minutes¹.
- Aujourd'hui, les contenants en verre sont 40 % plus légers qu'il y a 20 ans¹.
- Le verre produit à partir de verre recyclé réduit la pollution associée de l'air de 20 % et la pollution associée de l'eau de 50 % (Source : WWF).

**Pour plus d'informations sur le verre, consultez les sites
www.feve.org - www.friendsofglass.org - www.verre-avenir.fr**